



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST DONNÉ par le soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil, soit le lundi 6 mai à 19h30 au 1070, route du Président-Kennedy à Scott.**

**Résumé :**

**Demande de dérogation mineure, 238, avenue des Caps**

Demande de dérogation mineure afin de permettre l'implantation non conforme d'un bâtiment principal à la suite des travaux de construction de nouvelles fondations.

Selon la grille des usages en zone VIL-6, la marge de recul avant minimale est de 7.5 mètres.

**Donné à Scott, ce 22 avril 2024**

**Michel Lefebvre**  
Directeur général et  
greffier-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)**

Je soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22 avril 2024

**Michel Lefebvre**  
Directeur général et  
greffier-trésorier